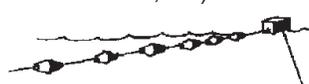
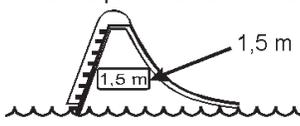


Veillez cocher les points vérifiés ✓

<p>Zone sous surveillance délimitée par une ligne de bouées continue, indication de la profondeur maximale de la zone de baignade (maximum de 1,6 m).</p>  <p>Zone sous surveillance 54 c)</p>	1
<p>Présence des affiches régissant la baignade, les limites de la zone sous surveillance, les interdictions (canotage, pêche et contenants de verre).</p>  <p>Interdictions 58</p>	2
<p>Présence d'affiches indiquant les heures d'exploitation et la limite de la plage.</p>  <p>VOIR AFFICHE</p> <p>Heures et limite de la plage 59</p>	3
<p>Un poste de surveillance d'une hauteur minimale de 2,4 m pour chaque unité ou fraction de 125 m linéaires de plage.</p>  <p>Poste de surveillance 54 b)</p>	4
<p>Présence, au poste de surveillance, d'une bouée solidement attachée à un câble.</p>  <p>Bouée de sauvetage 54 d)</p>	5

<p>Bon état, disponibilité, accessibilité et contenu de la trousse.</p>  <p>Trousse de premiers soins 54 f)</p>	6
<p>Bon état, disponibilité et accessibilité.</p>  <p>Couverture 54 g)</p>	7
<p>Présence de l'aquaplane ou de la chaloupe avec rames, tolets, ancre, 3 gilets, bouée solidement attachée à un câble.</p>  <p>Équipement de la chaloupe de sauvetage 56</p>	8
<p>Installations (glissade, etc.) sécuritaires, indication de la profondeur de l'eau.</p>  <p>Accessoire 60</p>	9
<p>Accessibilité à moins de 100 mètres, bon fonctionnement, affichage de la procédure d'urgence.</p>  <p>Communication 54 h)</p>	10

Je confirme que les équipements indiqués sur cette fiche sont complets, en bon état et à la disposition du surveillant-sauveteur durant les périodes de baignade.

Nom :

Responsabilité :

Signature

Date

Nom du lieu

N° dossier site